Résumé des résultats - Atelier du Réseau des femmes, 12 décembre 2023

Contexte: Un atelier en présentiel a été organisé en marge de la conférence semestrielle de la Société africaine de médecine de Laboratoire (ASLM) à Cape Town, en Afrique du Sud, le 12 décembre 2023, afin d'établir le Réseau des femmes pour l'initiative phare du Partenariat mondial visant à atténuer les menaces biologiques en Afrique. Cet atelier a été animé par des représentants du Secrétariat et du Comité de coordination de l'équité de la Fédération internationale des Associations de Biosécurité (IFBA) grâce au financement du Programme de réduction de la menace liée aux armes du gouvernement du Canada. Les principaux objectifs de l'atelier comprenaient l'établissement des activités prioritaires du Réseau, la définition de ses participants et de ses principales parties prenantes, ainsi que sa structure formelle. Les discussions se sont appuyées sur plusieurs forums communautaires virtuels organisés par l'IFBA tout au long des mois d'octobre et de novembre 2023, qui se sont concentrés sur la promotion de la pertinence du genre dans la biosécurité et la pratique de la biosûreté, en mettant l'accent sur les perspectives africaines. Ces conclusions ont été présentées et approfondies lors de l'atelier en personne afin d'élaborer les prochaines étapes concrètes pour la mise en place du Réseau et la mise en œuvre de ses activités prioritaires.

Priorité 1 : Un plaidoyer vigoureux en faveur d'une participation significative des femmes à la sécurité sanitaire régionale et mondiale

Mesure A: Développement d'un ensemble multilingue de vidéos de plaidoyer dans les langues de l'UA, adaptées aux contextes culturels africains
Mesure B: Initiative de plaidoyer en faveur de l'égalité du genre pour les hommes africains dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité

• Le financement garanti soutiendra le développement d'une vidéo animée traduite dans toutes les langues officielles de l'UA pour une diffusion dans toutes les régions africaines. Les observations recueillies auprès des participants à l'atelier portaient sur la conception de la vidéo en tant qu'élément de plaidoyer adapté aux contextes culturels des publics ciblés, notamment : (a) en utilisant de vrais dirigeants communautaires, de professionnels ou d'autres types de figures publiques (p. ex., politiciens, célébrités de la région) auxquels le public cible s'identifie personnellement ou qu'il considère comme une autorité; (b) pour les messages destinés aux jeunes, utiliser de la musique et des plates-formes qui leur sont spécifiquement destinées (par exemple, TikTok); c) les méthodes de diffusion sont adaptées au contexte local (par exemple, l'utilisation de la télévision et de la radio plutôt que les méthodes en ligne); et (d) une seule vidéo risque de ne pas être suffisant pour cibler les besoins uniques de toutes les régions du continent.







- Il y a eu un consensus généralement positif sur le fait que les hommes devraient participer au Réseau et qu'il faut déployer des efforts accrus pour promouvoir une participation significative des femmes dans le paysage de la sécurité sanitaire en Afrique. Une partie de cette discussion a mis l'accent sur le rôle que jouent les dirigeants masculins dans la promotion et le maintien en poste des employées au fil du temps. D'autres points mettent en évidence les rôles traditionnels joués par le genre féminin en dehors du lieu de travail qui ont une incidence sur cette participation significative, et que des aménagements devraient être faits pour les femmes professionnelles (en particulier les mères qui travaillent), mais aucune suggestion n'a été faite sur la manière dont les hommes pourraient remédier à ces problèmes.
- Les hommes, les professionnels et les dirigeants ont de plus en plus besoin d'être sensibilisés aux questions d'équité entre les genres dans les professions de la sécurité sanitaire, et de s'assurer qu'elles sont directement liées aux meilleures pratiques techniques et à la main-d'œuvre durable (c.-à-d. qu'elles ne se contentent pas d'être courtoises ou de soutenir une personne). Ces liens concrets doivent être transmis et inculqués d'une manière qui démontre que ces engagements en faveur de l'égalité du genre proviennent des communautés africaines et sont pertinents dans les contextes culturels locaux.

Prochaines étapes de la priorité 1 :

Suggestion : Identifier les communautés cibles du public dans chaque État membre de l'UA

- Identifier les principales caractéristiques et messages pour la conception d'une vidéo d'animation graphique, ainsi que les éléments culturels ou linguistiques, qui serviraient le mieux les communautés du public cible dans toute la région;
- Fournir des traductions des documents en anglais vers toutes les langues officielles de l'UA, y compris des enregistrements vidéo des textes lus à haute voix.
- Discuter plus en détail du rôle des hommes dans le défense des droits des femmes spécifique à la biosûreté et à la biosécurité sur le continent africain, ainsi que les efforts ciblés de sensibilisation des hommes en matière de biosûreté et de biosécurité en ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre; avec les hommes membres du Réseau, élaborer une liste de recommandations à l'intention des hommes, des professionnels et des dirigeants afin de faciliter et d'encourager une participation significative des femmes professionnelles à la biosûreté et à la biosécurité (cela peut être fait à l'aide de la mise en œuvre de l'outil DEI [Diversité, Équité et Inclusion] de l'IFBA).

Priorité 2 : Soutien ciblé aux femmes et aux filles qui entrent dans le secteur de la sécurité sanitaire

Mesure C : Soutenir l'éducation en matière de biosûreté et de biosécurité pour les femmes et les filles

Mesure D : Mentorat par les pairs et visibilité des femmes championnes

- ·L'obtention de titres de compétences officiels qui démontrent une compréhension et des compétences techniques est particulièrement importante pour les femmes professionnelles lorsqu'elles entrent et participent au marché du travail, car ces femmes sont prises plus au sérieux.
- L'existence d'un programme d'études spécialisé dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité (p. ex., l'Université des sciences et technologies Masinde Muliro, Kenya) permet aux filles et aux femmes d'acquérir des compétences précieuses en entrant sur le marché du travail dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité, ce qui n'était pas offert auparavant que par l'intermédiaire d'un mentorat individuel et d'une expérience en milieu de travail (p. ex., communication des risques). Ce sont des possibilités qui n'ont pas toujours été inclusives pour tous les genres.







• Il existe un degré élevé de motivation parmi les femmes africaines professionnelles de la sécurité sanitaire à tirer profit de l'apprentissage par les pairs et le mentorat comme outils de développement de carrière, en particulier lorsque leur mentore est également une femme de leur région et connaît bien les possibilités et les défis de la région.

Prochaines étapes de la priorité 2 :

- Soutenir l'inscription des filles dans le nouveau programme de premier cycle, le baccalauréat en biosûreté et biosécurité, au Kenya ainsi que leur participation continue au programme et aux initiatives régionales et internationales de sécurité sanitaire mondiale grâce à un engagement continu au cours de leurs quatre années
- Identifier et exploiter les mécanismes existants qui offrent une visibilité aux femmes dirigeantes en matière de biosûreté et de biosécurité en Afrique, et examiner les lacunes possibles qui pourraient être comblées directement au moyen des activités du réseau (par exemple, en développant une base de données de champions joignable au sein du réseau, en développant des possibilités d'apprentissage et de réseautage accessibles entre les pairs pour les femmes professionnelles en début de carrière dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité);
- Identifier les avantages spécifiques des efforts de développement professionnel et de carrière ou des titres de compétences pour les femmes et les filles africaines qui entrent sur le marché du travail afin d'explorer des méthodes d'investissement efficaces dans cette section de la main-d'œuvre de la sécurité sanitaire en Afrique : au moyen d'une enquête formelle, comment des méthodes telles que la certification professionnelle, les programmes de diplômes universitaires et secondaires, la formation de recyclage ou les modules d'apprentissage en ligne à libre accès offrentils différents avantages au développement de carrière des femmes africaines dans les domaines suivants : la biosûreté et la biosécurité?

Priorité 3 : Favoriser le leadership des femmes africaines dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité

Mesure E : Recueillir les témoignages de réussite des femmes africaines qui sont des dirigeantes actuelles dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité

- Les discussions ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître la visibilité de la capacité de direction des femmes africaines dans les secteurs de la sécurité sanitaire, non seulement en tant que moyen de motiver des professionnelles émergentes, mais aussi en tant que condition préalable importante à un réseautage professionnel et à un mentorat ciblé.
- Le fait de donner de la visibilité aux championnes locales est un facteur de motivation efficace pour poursuivre des possibilités de direction et les possibilités extra-professionnelles, où elles sentent que leur travail est valorisé et que leur voix est entendue.
- ·Il a été souligné que même si le soutien apporté aux femmes occupant des postes de direction dans le domaine de la sécurité sanitaire peut considérer les différences entre les sexes et les besoins liés à l'évolution de carrière comme très utiles, les approches ne devraient pas être trop "catégorisées en fonction du genre "et devraient préparer les femmes dirigeantes de manière adéquate à la réalité actuelle de nombreux types de lieux de travail et de contextes régionaux différents.
- De nombreuses discussions sur la promotion et le maintien en poste des femmes dirigeantes africaines ont mis l'accent sur le rôle des alliés masculins dans le défense des droits des femmes en faveur de leur participation significative aux postes de direction.







Prochaines étapes de la priorité 3 :

- Identifier les femmes africaines occupant des postes de direction dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité et recueillir leurs points de vue en matière de développement de carrière et de maintien en poste (y compris une caractérisation plus approfondie des défis et des obstacles régionaux présentés aux femmes africaines dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité);
- Identifier les meilleurs modes de diffusion pour que ces points de vue soient partagés le plus largement possible avec le public cible du Réseau (par exemple, d'autres femmes africaines dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité, des décideuses et des décideurs politiques de haut niveau).

Priorité 4 : Mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités prioritaires du Réseau

Mesure F: Utilisation de l'outil de mise en œuvre de la Diversité, Équité et Inclusion (DEI) de l'IFBA pour les activités du Réseau et la diffusion à des fins communautaires

- L'outil de mise en œuvre de la Diversité, Équité et Inclusion (DEI) de l'IFBA a été développé pour aider les décideurs politiques, ainsi que les hauts dirigeants des établissements, à évaluer leurs progrès dans la mise en œuvre d'éléments de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) dans les lieux de travail de biosûreté et de biosécurité.
- L'outil a été présenté lors des réunions virtuelles et en personne à l'appui du Réseau des femmes omnipraticiennes afin de faciliter la mise en œuvre des activités du Réseau et de mesurer leurs progrès au fil du temps.

Prochaines étapes de la priorité 4 :

- ·Familiarisation individuelle avec l'outil de mise en œuvre de la DEI et la documentation associée, disponible sur le site Web de l'IFBA, y compris la participation à un événement de diffusion virtuel qui sera organisé au début de l'année 2024;
- Examen collectif de l'outil de mise en œuvre de la DEI afin d'établir des mesures de progrès pour la mise en œuvre des activités prioritaires identifiées du Réseau;
- Utilisation de l'outil de mise en œuvre de la DEI pour contribuer à l'élaboration d'une base de données concernant l'intégration durable de la dimension de genre et la mesure des progrès dans des contextes culturels mondiaux au sein des environnements professionnels de la biosûreté et de la biosécurité.

Intervenants et participants du Réseau

• ·Une discussion sur les personnes qui devraient faire partie du Réseau a abouti à la notion de « si l'on peut, on devrait ». Les participants ne devraient pas se limiter aux scientifiques et aux techniciens travaillant en laboratoire ou sur dans ce domaine, mais aussi aux professionnels communautaires (par exemple, les travailleurs sociaux, les chefs religieux), aux spécialistes des politiques et du droit, et aux représentants des hauts dirigeants et de la gouvernance (par exemple, les représentants des pays qui assistent aux réunions de la UNSCR1540 ou de la Convention sur les armes biologiques, aux réunions du Codex de la FAO et aux réunions de l'OMS).







- ·Il était important de tirer parti des réseaux existants et d'utiliser une approche multisectorielle pour maximiser la portée et éviter la duplication des efforts, y compris l'utilisation de cadres tels que « One Health [Une seule santé] » pour identifier les parties prenantes prioritaires dans tous les secteurs.
- La prise de contact avec des groupes d'intervenants nouveaux ou innovants, tels que ceux qui travaillent spécifiquement dans le secteur de l'égalité de genre (par exemple, ONU Femmes, le Fonds de développement des femmes africaines), a été considérée comme une priorité, en particulier pour créer un transfert de connaissances et un travail collaboratif plus solides aux intersections du genre et de la sécurité sanitaire.

Prochaines étapes pour les parties prenantes et les participants du Réseau :

- ·Compte tenu des activités prioritaires de l'atelier, finaliser les définitions et la portée des participants et des parties prenantes prioritaires, y compris les possibilités d'observation et de collaboration future des régions de l'ASEAN et de l'ALC;
- Déterminer quels réseaux professionnels existants dans le domaine de la sécurité sanitaire régionale et mondiale, ainsi que les réseaux professionnels adjacents pertinents, peuvent être exploités pour mettre en œuvre les activités prioritaires du Réseau des femmes GP 'et comment cela peut se produire, et soutenir la création et la mise en œuvre des activités programmatiques de l'Initiative Signature GP en Afrique;
- Schématiser les groupes de parties prenantes existants et potentiels à impliquer dans le Réseau des femmes GP pour éclairer les meilleures méthodes d'engagement ou de collaboration dans la mise en œuvre des activités prioritaires, y compris les éventuelles lacunes géographiques ou sectorielles.

Structure du réseau

- ·Une répartition régionale a été jugée importante, car les différentes régions africaines ont des besoins différents et différents réseaux existants qui peuvent être exploités.
- Les sous-comités thématiques interrégionaux ont également suscité de l'intérêt et pourraient être bénéfiques en matière d'apprentissage et de collaboration interrégionale.

Prochaines étapes de la structure du Réseau :

- Compte tenu des activités prioritaires de l'atelier, rédiger une structure formelle pour le Réseau des femmes GP qui facilitera la mise en œuvre des priorités identifiées (y compris les objectifs à court, moyen et long terme) et permettra une participation significative de tous les participants;
- Déterminer la participation relative des hommes au sein du Réseau des femmes GP et quel degré de représentation ou d'adhésion serait bénéfique au Réseau dans son ensemble;
- Identifier les comités thématiques interrégionaux prioritaires, en identifiant les acteurs prioritaires dans les régions pour participer et diriger les activités des comités

<u>Prochaines étapes immédiates</u>: Au début de 2024, mettre en place une série de groupes de travail pour, premièrement, finaliser la structure opérationnelle du réseau, deuxièmement, identifier et mobiliser les participants, et troisièmement, mettre en œuvre les activités prioritaires identifiées. Des groupes de travail veilleront à la représentation géographique et à l'équilibre général des participants. Le point de contact de l'IFBA pour ce travail continue d'être Mme Stephanie Norlock, chargée principale du programme (s.norlock@internationalbiosafety.org).





